



**UNION EUROPEENNE**  
Délégation de l'Union européenne  
en République libanaise

Beyrouth, le 8 août 2014

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Déclaration du porte-parole de la Haute Représentante de l'UE à l'occasion de la Journée internationale des peuples autochtones, célébrée le 9 août 2014**

A l'occasion de la Journée internationale des peuples autochtones, le porte-parole de la Haute Représentante de l'UE a fait la déclaration suivante :

*«Nous nous joignons aujourd'hui aux peuples autochtones pour célébrer la richesse de leur patrimoine culturel et nous rendons hommage à la contribution considérable que leurs traditions et leurs connaissances ont apportée au patrimoine culturel mondial. L'Union européenne reste un fervent défenseur de la déclaration des Nations unies de 2007 sur les droits des peuples autochtones (DDPA). Les droits des peuples autochtones, tels qu'ils sont définis dans cette déclaration, font partie intégrante de la politique de l'UE en matière de droits de l'homme.»*

*L'UE souligne l'importance de la réussite de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones qui aura lieu en septembre 2014. Nous continuons à prendre une part active aux discussions et nous soutenons la participation de délégués des peuples autochtones afin que la DDPA se traduise en des actes et des changements concrets sur le terrain. Nous notons également l'importance de la participation des peuples autochtones à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.*

*L'UE soulève la question des droits des peuples autochtones à chaque fois que cela s'avère pertinent dans ses contacts avec des pays tiers et des organisations régionales, ainsi que dans les enceintes multilatérales telles que les Nations unies, l'Organisation des États américains et l'Union africaine. Elle apporte également un soutien financier à des projets de la société civile, aux représentants des peuples autochtones devant les organes des Nations unies et aux activités y afférentes de l'Organisation internationale du travail. Dans le cadre de l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH), l'UE octroiera en 2014 jusqu'à 5 millions d'euros en faveur de nouveaux projets visant à promouvoir les droits des peuples autochtones.»*